

EDITORIAL

Décalage

La question de l'externalisation du contrôle aura été l'une des pierres d'achoppement des discussions autour de la politique migratoire. Après avoir nourri une certaine ambivalence sur ses positions, le Maroc fait bien de rappeler aujourd'hui, et c'est un ouf de soulagement, qu'il ne saurait accepter un accord de réadmission. Du moins pas sous le prisme des accords dits de deuxième génération, lesquels s'étendent au-delà des migrants des pays signataires. Les déclarations d'Anis Birrou au Club de L'Economiste laissent à ce titre entrevoir des lucurs d'espoir. La voie de passage est étroite pour ce qui est d'un modus operandi élargi où tous les refoulés de l'espace Schengen pourraient être rapatriés sur le sol marocain indépendamment de leur nationalité.

L'exercice de la contrepartie que l'UE fait miroiter, c'est-à-dire l'argent qui serait destiné au développement, trouve ici ses limites. Tenter de mettre les deux arguments, accord de réadmission contre aide, sur la même balance relève de l'illusion d'optique. Ce serait même cynique de la part du partenaire européen de vouloir imposer une telle alternative à un pays tiers, là où le modèle communautaire a échoué à gérer son coût opérationnel et électoral!

Le jeu des pressions politiques circonstancielles ne peut se substituer au vrai débat, celui de l'échec d'une stratégie européenne de l'immigration. Laquelle, qui plus est, reste en décalage avec les nouvelles réalités qui se sont dessinées ces dernières années, amplifiées par les conflits armés en Afrique. Le Maroc a déjà fait un effort pour en supporter le poids moral et humanitaire en légalisant une grande part de migrants subsahariens. Il ne peut en faire plus. □

Mohamed BENABID

Accord de réadmission Birrou: «Nous n'avons rien signé»

- Invité au Club de L'Economiste, le ministre est catégorique
- Les positions entre Rabat et Bruxelles encore éloignées
- Cas de mauvais traitement, régularisation, les autres dossiers qui fâchent

Voir Analyse pages 3 à 6



L'épargne culmine à 130 milliards de DH en 2014

L'ÉPARGNE des ménages est en forme. Le volume des comptes d'épargne (compte sur carnet et compte d'épargne nationale) a grimpé de 10 milliards de DH en 2014 à 130 milliards, soit 13% du PIB. Cependant, le rendement stagne sur les dix dernières années, pénalisé en cela par les taux d'intérêt qui ont baissé: 3,01% en 2014 contre 3,74% l'année d'avant. □

Voir page 10

■ Mondial 2010: Le Maroc battu par... corruption?

Voir De Bonnes Sources

■ Casablanca/Tram: C'est parti pour la 2e ligne

Voir page 2

■ Benkirane aujourd'hui à Matignon

Voir page 13

Votre courrier pages 24 & 25



Le laboratoire à idées de Richard Attias

Voir page 12

Tabac: La guerre où tous les coups sont permis

Voir page 8

Birrou au Club de L'Economiste

Le nouveau profil des investisseurs MRE

• Ils misent sur des secteurs dans lesquels le Maroc offre des avantages comparatifs

• Energies renouvelables, agriculture, nouvelles technologies...

• 19,4 milliards de DH de transferts à fin avril dernier

À quelques jours du démarrage de l'opération Marhaba 2015, prévue la première semaine de juin, le débat autour des transferts des MRE refait surface. Crise économique et changement de la composition des Marocains du monde, autant d'éléments qui poussent à s'interroger sur la pérennité de cette manne financière, qui participe notamment à l'équilibre budgétaire de l'Etat. Pour Anis Birrou, ministre en charge des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration, qui était l'invité du Club de L'Economiste à Rabat, «le Maroc est l'un des rares pays ayant enregistré une hausse assez significative des transferts».

A fin avril dernier, cette augmentation a été de 7,3% pour atteindre 19,4 milliards de DH contre 18,1 milliards en 2014. Ce qui laisse prévoir une nette hausse sur toute l'année, pour dépasser les 59 milliards réalisés en 2014. «Au-delà de cette augmentation en elle-même, c'est son interprétation qui est importante», de l'avis du ministre. Pour lui, «si les transferts des immigrés de première génération étaient compréhensibles, dans la mesure où ils préparaient leur retour à leur pays, ceux de leurs descendances de 2e et 3e générations traduisent la confiance qu'ils ont dans le Maroc et sa stabilité». Le ministre pointe également l'évolution des investissements des MRE dans leur pays d'origine.

Traditionnellement, l'immobilier était leur secteur de prédilection. Désormais, exit le béton. «Il veulent plutôt investir dans d'autres projets car ils ont constaté que le Maroc dispose d'avantages comparatifs», a souligné Birrou. Il s'agit, selon lui, des secteurs en vogue comme les énergies renouvelables, l'agriculture ou les nouvelles technologies, dans la mesure où les plans sectoriels ont ouvert de nouvelles perspectives. Le ministre a fait savoir que le gouvernement a mis en place un dispositif de soutien et d'accompagnement des MRE dans la réalisation de leurs investissements au Maroc. C'est le cas d'une cellule dédiée au niveau du département des MRE, chargée de l'orientation et de la sensibilisation de cette catégorie, notamment en termes de présentation des opportunités qu'offre la dynamique que connaît le pays, a noté le ministre. Parallèlement à la re-

Transferts des MRE (en millions de DH)

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 ⁽¹⁾
55.001	53.072	50.224	54.279	58.376	58.751	57.867	59.193	19.417

Source: Ministère des MRE

⁽¹⁾ Transfert à fin Avril

Anis Birrou a indiqué que le Maroc est l'un des rares pays dont les migrants ont maintenu la tendance de leurs transferts, en dépit de la crise, avec une quasi-stagnation depuis 2011, avant de remonter à partir de l'année dernière

lance du fonds MDM invest, «qui permet d'octroyer une aide directe aux porteurs de projets, avec une participation de l'Etat à hauteur de 10% du coût de l'investissement, qui peut aller jusqu'à 5 millions de DH», a expliqué Birrou. □

M. A. M.



Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com



**TESTEZ-LES...
VOUS LES AIMEREZ
AU PREMIER CONTACT.**



MINI DAYS

DU 22 AU 31 MAI DANS VOTRE SHOWROOM MINI.

Pendant les MINI Days, nous vous ouvrons les portes, à vous de tourner les clés de contact ! Nous vous invitons du 22 au 31 mai à découvrir dans nos showrooms MINI, notre nouvelle gamme à des tarifs exceptionnels et à profiter d'un financement gratuit*.

Vivez des sensations uniques en pilotant la MINI de votre choix lors de nos Test-Drive.

OUVERTURE DES SHOWROOMS CHAQUE JOUR DE 9H À 20H SANS INTERRUPTION, WEEK-END COMPRIS.

» VENEZ VITE L'ESSAYER ! ENREGISTREZ-VOUS SUR WWW.MINI.MA/CONTACT

Sinolia
Importateur exclusif
Agence Automobiles Mercedes-Benz et Land Rover
Tahiri Mohammed El Barkani
Boulevard centre de Marrakech - L'Esplanade
Téléphone : 00 51 4011710
e-mail : contact@sinolia.ma

Nissan Sinolia
Nissan
Rabat Auto Group Sinolia 00 51 11 62 00
Tanger : Sinolia Tanger 00 51 36 36 04 0000
Marrakech : Sinolia Marrakech 00 51 32 72 12 00

MINI.ma
www.facebook.com/MINI.MAROC

Birrou au Club de L'Economiste

Le Maroc refuse d'être un dépotoir des refoulés

• Les positions encore éloignées sur l'accord de réadmission

• Rabat ne peut rapatrier que les migrants marocains

• Le don de 10 millions d'euros ne concerne pas ce dossier

LES négociations entre le Maroc et l'Union européenne butent sur le dossier de l'accord de réadmission. Il faut dire que l'enjeu est énorme. Car, le Maroc risque de se transformer en véritable dépotoir des migrants clandestins refoulés des différents pays européens. Anis Birrou, ministre en charge des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration, est catégorique: Rabat ne se laissera pas faire. Si les négociations sur le processus de facilitation des visas semble bien avancer, avec une nouvelle réunion la 2e se-



Anis Birrou a insisté sur l'engagement de l'Union européenne à soutenir la politique migratoire marocaine, «car elle est convaincue que sa réussite est dans son intérêt autant que des autres parties, à savoir les migrants et le Maroc» (Ph. Bziona)

étant Marocains. Mais après les avoir rencontrés il s'est avéré qu'aucun d'entre eux ne l'était, a fait savoir le ministre. C'est dire tout le risque que court le Maroc dans ce domaine. Certaines propositions veulent que le Maroc rapatrie les migrants clandestins ayant transité par son territoire. Sur ce point, Birrou a été on ne peut plus clair: «Nous ne pouvons pas le faire, dans la mesure où il est impossible de prouver qu'ils ont atteint l'autre rive de la Méditerranée en passant par le Maroc».

Quoi qu'il en soit, l'UE fait pression pour aller vers l'adoption de l'accord de réadmission, qui fait partie de la coopération globale entre les deux parties en matière de migration. L'octroi d'un don de 10 millions d'euros au Maroc a été interprété comme

Les Accords Préalables sur les Prix de transfert

Réglementation marocaine et expériences internationales

Le 4 juin 2015 de 8 h 30 à 13 h 00
Hôtel Le Palace d'Anfa de Casablanca

Thématiques à aborder

Les APP : Genèse et évolution.
La réglementation et la pratique des APP en France.
Les APP : Quelles procédures de mise en œuvre.
La réglementation des APP au Maroc.
Les APP au Maroc : Quelles précautions pour la réussite du dispositif ?

Principaux intervenants

Introduction :

Mohamed Berrada, Président d'ICC Maroc.
Mohamed Hdid, Président de la Commission Fiscalité d'ICC Maroc.
Omar Faraj, Directeur Général des Impôts.

Séquence 1 :

Stefaan De Baets, Advisor Prix de transfert à l'OCDE.
Philippe Thiria, Expert international.
François Turq, Maître de Conférences à l'Université Paris V René Descartes.

Séquence 2 :

Mohamed Amine Baina, Direction de la législation à la DGI.
Abdelkader Boukhriess, Président de la Commission Fiscalité de la CGEM.
Abdelmajid Faiz, Président de la Commission Juridique et Fiscale de l'OIC.

Public concerné

Les cadres fiscalistes, les cadres comptables, les cadres financiers, les juristes d'entreprises, les experts comptables et les consultants.

Accès sur inscription préalable

Information et inscription

ICC Maroc
Tél. : 05 22 21 86 75/67 - Fax : 05 22 21 99 13 - Email : contact@iccmoroc.ma



maine de juin, celles sur l'accord de réadmission en sont à leur 17e round. C'est dire que «des points de vue et les positions sont encore éloignés», a indiqué Birrou. Cela témoigne, selon lui, de «la complexité du sujet, dont le Maroc est conscient». Le ministre a fait savoir que Rabat «ne se dérobe pas de ses responsabilités. Mais ne peut assumer que ce qu'elle a à assumer». Le Maroc ne peut pas accepter d'être noyé des migrants clandestins non désirés sur le sol européen. Des statistiques évaluent la population de migrants irréguliers en Europe à près de 300.000 personnes. Si le Maroc accepte la vision européenne de

un premier pas vers l'activation de cet accord. «Faux», a rétorqué le ministre, «cela n'a rien à voir avec ce dossier». Selon lui, cette enveloppe s'inscrit dans le cadre de l'appui à la nouvelle politique migratoire du Maroc, dont l'UE est consciente de l'importance. Cela est lié au principe de «la responsabilité partagée, car cette politique ne concerne pas uniquement le territoire marocain. Et les migrants de 116 nationalités que nous avons enregistrés ne veulent pas rester au Maroc, mais plutôt traverser la Méditerranée», a expliqué Birrou. Pour lui, les mesures mises en œuvre

Projets concrets

L'APPUI européen à la politique migratoire du Maroc s'est traduit par une première enveloppe de 10 millions d'euros, soit près de 110 millions de DH. Ce budget a été alloué à la réalisation de projets concrets en faveur des migrants subsahariens au Maroc. Un programme de formation professionnelle au profit de 1.500 personnes en fait partie. Il est «extrêmement important dans la mesure où il va favoriser leur intégration à travers des métiers générateurs de revenus», a estimé le ministre. Ce programme devra également toucher 1.500 femmes en situation de vulnérabilité, en plus de la prise en charge médicale de 1.500 autres migrants. □

l'accord de réadmission, il sera obligé de les accueillir sur son territoire. Or, «dors des différentes rencontres avec les responsables européens, nous avons clairement souligné que nous ne pouvons rapatrier que les Marocains, pas ceux qui déclarent être Marocains», a souligné Birrou. Pour convaincre, il fait allusion à des situations qu'il a personnellement vécues lorsqu'il assumait d'autres responsabilités. C'est le cas notamment d'un groupe de clandestins arrêtés à Lampedusa en Italie il y a une dizaine d'années, qui se présentaient comme

par Rabat «permettent de sauver des vies et d'assurer la dignité des migrants. C'est dans ce sens que s'inscrit le financement européen». D'ailleurs, «dès le premier jour, l'UE a manifesté sa volonté de soutenir notre nouvelle politique. Mais il fallait préparer une stratégie bien ficelée, pour ne pas financer des souhaits», est-il noté. □

M. A. M.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Birrou au Club de L'Economiste

«Nous donnons une chance de vie aux migrants»

• La politique migratoire vise à assurer leur dignité

• Distribution des vivres et de vêtements aux clandestins dans les rues durant l'hiver

• Programme pour changer la perception des Marocains du Golfe

- L'Economiste: Vous avez élaboré un projet de loi sur les avoirs extérieurs des MRE. Où en êtes-vous dans ce chantier?

- Anis Birrou: Il y avait une certaine crainte chez les MRE lors du lancement de la contribution libératoire, à laquelle nous avons répondu par la loi relative aux avoirs extérieurs des MRE ayant choisi de s'installer au Maroc. Elle a été votée



Anis Birrou, ministre en charge des MRE et des Affaires de la Migration, a reconnu «l'existence de quelques actes isolés de violence contre les migrants aux frontières», mais a assuré que «la stratégie du Maroc vise à assurer leur intégration à travers des projets concrets» (Ph. Elionat)

au Parlement dernièrement. Auparavant, cette question était régie par un texte datant de 1958, très contraignant et complètement dépassé. La nouvelle loi permet

aux MRE d'effectuer des transferts d'argent, de garder des comptes en devises à l'étranger, ou d'avoir des comptes en devises convertibles au Maroc. Ils n'auront plus besoin de l'autorisation de l'Office des changes pour effectuer ces transactions. C'est une loi qui répond réellement aux attentes des MRE. Pour le moment, des verrous ont sauté, et nous ressentirons l'effet dans les prochaines années.

- Quel bilan faites-vous du programme de régularisation des migrants clandestins au Maroc?

- La commission nationale de recours n'a pas encore terminé son travail. Mais sur 28.000 dossiers, près de 18.000 ont été acceptés. Ces personnes ont déjà reçu leurs cartes de séjour. Néanmoins, il faut rappeler que cette commission a pris deux décisions importantes. Il s'agit de régulariser toutes les femmes et les enfants, même s'ils ne répondent pas aux critères. Cela a été accompagné d'une autre décision qui permet à tous ces migrants en situation difficile de bénéficier du Ramed. La politique migratoire c'est d'abord une vision. Nous avons défini dans les détails 81 projets pour la mettre en œuvre. Cela porte sur l'éducation, la culture, la jeunesse et sport. A cela s'ajoutent l'assistance juridique, la santé, logement, l'emploi... Cela a été accompagné par la mise en place d'un dispositif juridique, avec trois projets de loi, dont celui sur la traite des êtres humains, qui a été adopté récemment en conseil de gouvernement, et celui sur la migration, qui nécessite encore quelques réglages.

- Mais des ONG critiquent un manque de coordination gouvernementale, dans la mesure où le projet de Code pénal prévoit aussi un chapitre sur la traite des humains...

- Ce texte a été élaboré en coordination avec le ministère de la Justice et le Secrétariat général du gouvernement. Il faut également préciser que ce projet, qui renforce les sanctions, sera intégré au Code pénal. A cela s'ajoutent d'autres volets qui ont été pris en considération comme l'accompagnement et l'intégration des victimes.

- Qu'en est-il de la prise en charge humanitaire de ces personnes en détresse?

- C'est également un volet prévu par

la politique migratoire. C'est une décision qui a été prise suite aux concertations avec les différentes parties prenantes. Surtout lorsque nous voyons la vulnérabilité et la misère dans laquelle vivent les migrants, qui se manifeste notamment par la mendicité dans les rues. C'est pour cela que nous avons mis en place un programme spécifique de soutien humanitaire. Grâce à cette initiative, nous avons signé une cinquantaine de conventions avec les associations en plus d'un accord-cadre avec le Croissant rouge, pour fournir de la nourriture et des habits surtout en hiver.

- Pourtant, Amnesty international reproche au Maroc les mauvais traitements infligés aux migrants, surtout ceux qui tentent un passage illégal ou qui ont été renvoyés d'Europe...

- Le Maroc a lancé cette politique migratoire clairvoyante pour assurer la dignité des migrants. Quant aux allégations de mauvais traitement des migrants, il se peut qu'il y ait quelques actes isolés de certaines personnes. Mais il faut dire que les forces de l'ordre font aussi preuve d'une grande retenue. Et tout l'effort qui est fait par le Maroc vise à donner une chance de vie à ces migrants. Parce qu'en l'absence de cette politique, ils auraient risqué leur vie pour partir en Europe.

- L'action du gouvernement semble surtout focalisée sur les MRE d'Europe. Qu'en est-il des immigrés dans le Golfe, qui souffrent d'une série de problèmes?

- Lors de mes déplacements pour rencontrer les Marocains du monde, j'ai aussi rencontré les différentes catégories de nos concitoyens dans les pays du Golfe, dont des cadres de haut niveau, et qui veulent aussi contribuer à la dynamique que connaît leur pays d'origine. Ces rencontres ont favorisé leur rassemblement au sein d'une structure pour coordonner leurs initiatives. Pour ce qui est de la question d'image des femmes marocaines résidant dans ces pays, nous avons déjà pris des mesures qui vont être complétées bientôt par d'autres actions. C'est le cas notamment d'un programme qui met en avant les réussites des femmes marocaines du Golfe. Le projet est assez avancé, et sera bientôt dévoilé. L'objectif est de montrer la vraie image de la femme marocaine et corriger la perception actuelle. □

Propos recueillis par
Mohamed Ali MRABI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Immobilier / Auto-Moto

A vendre
Bel appartement 124 m2
à la Kasbah de Bouznika
Oble salon cheminée, 2ch. + 2sdb,
salle d'eau, les 3 ch. vue sur mer,
Haut Standing, place garage

Intermédiaire s'abstenir
Tél: 0658 91 58 57 / 0661 17 31 18

Appartements Neufs Haut Standing au coeur
de Casablanca avec Vue sur Mer,
Très Ensoleillés et Sans vis à vis.
LIVRAISON IMMEDIATE. En plein Bd Moulay
Youssef. Entre 109m² et 199m².
Sécurité 24h / 7j, Cuisines Equipées, Double
Vitrage, Clim, Marbre, parking titré.

Tél : 05 22 480 481 et 06 62 02 98 53.
www.residence-melliber.com

A vendre
appartement de luxe 357 m2
Vélodrome
5 salons, 4ch. à coucher + 3sdb,
terrasse - 5 ème étage

Intermédiaire s'abstenir
Tél: 618 10 94 61

Locaux de stockage et d'activité neufs à louer
à Ain Sebâa sur le Bd Moulay Ismail,
1000m², proximité centre ville, conviendrait
pour toutes activités, 7M de hauteur,
avec quai, bureaux, sécurité 7j/24h et
vidéosurveillance, Parking.

Tél 05 22 480 481 et 06 61 40 85 60,
www.futuris-logistics.com

Louer à résidence
Prestigia Golf City - Bouskoura
appartement de 160 m au RDC,
ensoleillé des deux façades avec jardin
salon avec cheminée, cuisine équipée
avec buanderie- 2 SDB, 2 chambres à
coucher, chambre à coucher parentale
avec dressing, Clim, centrale-Parabole
collective- place au garage
Jardin et piscine collectifs
Prix 12 000,00 DH
GSM 06 61 99 49 74

Coquet appart de 104 m2 au 2ème étage
d'un immeuble de standing à 10 mn
de la plage, plein centre Agadir.
Double salon, 2ch avec placard, parquet,
cuisine avec plaque chauffante et hôte,
balcon, SDB toilettes.
Résidence surveillée, exposition Sud,
facilité de stationnement. Loyer 5500 Dh
Contact :
0661 04 92 42 ou 0666 63 68 60

A vendre
Villa sur Casablanca
Superficie 536 m
Zone Immeuble R+3
3 façades
Bd Ghandi- Riviera

Intermédiaire s'abstenir
GSM : 06 61 19 63 26

Riad à vendre à Marrakech
dans une résidence sécurisée
avec piscine.
Superficie 100m2/ RDC + 2 étages.

Contact : 0663 37 75 54 / 0663 86 20 81